



LES ESSENTIELS DU DROIT DU TRAVAIL POUR LA FONCTION RH

2 jours (14 heures)

L'Isle-d'Espagnac

9 et 10 mars 2026

26, 27 octobre 2026

**Prix net participant
900 €**

DÉLAIS D'ACCÈS :

Jusqu'à 3 jours avant en fonction du nombre de participants

MODALITÉS D'ACCÈS :

Sur entretien préalable et validation du besoin avec un conseiller puis un bulletin d'inscription dument complété

PUBLIC VISÉ

- Responsable de service
- Assistant(e) administration du personnel- Collaborateur du service du personnel
- Manager

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance d'apports théoriques et jurisprudentiels, et de cas pratiques.
Echanges de pratiques
Entraînements par mises en situation
Conseils issus de retour d'expérience

OBJECTIFS

OBJECTIFS ET APTITUDES

- Gérer la conclusion et la modification d'un contrat de travail
- Appréhender les différentes règles en matière de durée du travail.
- Maîtriser les procédures de licenciement.

PROGRAMME ET COMPÉTENCES

PRÉAMBULE SUR LES ÉVOLUTIONS JURIDIQUES RÉCENTES.

GÉRALITÉS SUR LES RÈGLES APPLICABLES A LA CONCLUSION DU CONTRAT:

- Les nouvelles obligations de l'employeur.
- Les clauses facultatives et leurs règles spécifiques.
- CDD et Temps partiel : Les règles liées à leur conclusion et à leur reconduction.

Cas pratique : Assurer le renouvellement d'un CDD en intégrant les risques & rédiger une clause facultative

LES RÈGLES DE LA MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Intégrer la notion d'immédiateté du contrat de travail.
- Appréhender les récentes distinctions jurisprudentielles et les règles à respecter.

Cas pratique : Rédiger un avenant au contrat.

LES DUREES DU TRAVAIL ET LA SUSPENSION DU CONTRAT.

- Les notions de temps effectif de travail.
- La gestion des temps partiels.
- Le régime des heures supplémentaires et complémentaires.
- Les CP à la suite des dernières jurisprudences.
- L'inaptitude du salarié à la suite des dernières jurisprudences.

Atelier : Gérer l'inaptitude d'un salarié après avis du MT.

LE POUVOIR DISCIPLINAIRE DE L'EMPLOYEUR.

- La qualification de la faute ou de l'agissement fautif.
- L'exercice du pouvoir disciplinaire.
- Les règles liées à la gradation des sanctions

RESSOURCES HUMAINES :

INFORMATIONS

Restaurant et hébergement
paiement sur place (CB, chèque,
espèces)

NOS INDICATEURS :

indicateurs-FC-
qualiopi-123-2024-
avec-2023.pdf(ccicharente-
formation.fr)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR



NOS INDICATEURS



SITE DE FORMATION HANDI- ACCUEILLANT

LA SECURISATION DES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Les ruptures du contrat et leurs spécificités : ruptures du fait du salarié, du fait de l'employeur ou autonomes.
- Les ruptures amiable et transactionnelle.
- La rupture pour motif personnel avec faute du salarié.
- Généralités sur le cadre juridique des licenciements économiques.

Atelier : Mener un entretien préalable au licenciement.

Atelier : Rédiger une lettre de précisions des motifs à la suite d'une notification de licenciement.

MODALITES D'EVALUATION

Contrôle des acquis par le formateur en fin de session

CONTACTEZ NOTRE EQUIPE

05 45 90 13 13

formation-continue@ccicharente-formation.fr

Date mise à jour : 08/10/2025